

Christian Mauron
12 chemin des Mélèzes
1347 Le Sentier

M. Pascal PERRUCHOU
Président directeur général
Banque Cantonale du Valais
Place des Cèdres 8
1951 Sion

RECOMMANDE

Le Sentier, le 28 mars 2017

Monsieur le Président de la direction générale,

Je n'ignore pas pas que vous avez bien réceptionné mon courrier recommandé du 15 mars. Je constate que vous n'y apportez pas de réponse ni, pour l'instant, de versement de la somme due par la BCVs qui s'élève maintenant à 30'576'097,36 CHfr (intérêt de 5% en sus à partir du 1 janvier 17). Chaque jour qui passe augmente donc cette somme de quelques 4'200.-CHfr. Je vous invite très sérieusement à vous en acquitter du fait de votre responsabilité dans les graves dommages que vous m'avez causés.

Lorsqu'il a été démasqué, le juge Michel Dupuis, qui agissait ignoblement en sous-marin et en secret pour votre compte, m'avait demandé un rendez-vous (21.10.93 dès 16h00 à la Voile d'Or à Ouchy) au cours duquel il me suppliait de ne pas le poursuivre, et m'a alors proposé de me verser à cette occasion la moitié de son salaire pour compenser une part du dommage qu'il avait créé. Compte tenu de votre activité, de votre responsabilité et comportement dans mon dossier, je vous demande aujourd'hui de faire de même, personnellement, dans l'attente du règlement complet par la BCVs. Si vous ne le faites pas, c'est publiquement que je vous le réclamerai avec tout le retentissement nécessaire, soyez-en assuré. Ce qui s'est passé est beaucoup trop grave. Vous ne pouvez l'ignorer. Je vous rappelle ce qu'un média (que vous connaissez bien pour vous y être exprimé) a dit à ce sujet, sous la plume de Stéphane Riand (excellent connaisseur du dossier et de vos pratiques) : « ... Les insiders du dossier, auxquels appartient l'actuel directeur de la BCV Pascal Perruchoud, savent les liens étroits qui ont existés entre les Tifous, Franquin et Christian Mauron, et l'Affaire BCV-DORSAZ. Je vais admettre que cet aspect des choses est trop singulier pour mériter une mention. Mais que tout un chacun sache alors que Franquin et Mauron furent de joyeux Tifous bernés et assassinés sur l'autel de la bêtise ou de l'indignité politique. »

Oui, « bernés et assassinés » par nul autre que vous. Le « vous » que j'utilise désigne aussi bien la BCVs, que vous personnellement avec laquelle vous vous confondez, et

également tantôt l'une tantôt l'autre, ainsi que toutes les personnes que vous avez engagées et payées à un titre ou un autre pour votre sinistre besoin.

Hubert Mooser (actuellement correspondant au Palais fédéral) m'avait écrit au tout début de l'histoire des Tifous aux mains de la BCVs : « mais, ils vont venir à genoux vous supplier, vous et Franquin, de tout remettre en place et poursuivre la production en leur compagnie » !!!

A la place de cela nous avons eu à faire à une bande de parfaits crétins, de dangereux crétins. Avec, de plus, une justice aux ordres, instrumentalisée... on peut parler sans exagérer de république bananière, et le type de criminalité qui va avec.

Parlons des dommages.

Vous avez détruit une œuvre majeure, vous avez gravement porté atteinte à la créativité, à la sérénité et à la fin de vie de Franquin, de même qu'à celle d'Yvan Delporte. Vous avez gravement porté atteinte à ma propriété, à mon activité professionnelle, à ma crédibilité, à ma famille et mes enfants particulièrement ainsi qu'à mon patrimoine. Je n'envisage pas un instant que l'on puisse en rester là. Il paraît que vous aussi avez des enfants !

Vous avez tout détruit, tout perturbé, orienté, initié des actions en justice, tenté de créer des inimitiés, des dissensions, favorisé des intérêts et ambitions particulières.... A peine croyable qu'une pareille équipe de Pieds Nickelés ait existé. Et pourtant !

Il s'agit d'actes crapuleux, de manigances, dissimulation et manipulations abjectes et déloyales.

De plus la remise du produit après la vente aux enchères en 2000 n'était qu'un leurre. La non remise des documents relatifs aux affaires belges a empêché toute solution à ce niveau. Tout est resté paralysé. Ainsi moi-même et mes collaborateurs avons à nouveau perdu 10 ans. Puis, vous m'avez dit que ces documents n'étaient plus chez vous mais entre les mains de Me N.Peyrot votre avocat marron « double-procuration » qui refusait de vous les transmettre. Vous m'avez dit que vous alliez procéder pour les obtenir. Evidemment vous n'avez rien fait. Aujourd'hui plus que jamais, j'exige avec la plus grande fermeté, et quoi qu'il vous en coûte, la production complète de tous ces documents qui seuls me permettront de clarifier la situation avec Isabelle Franquin actuelle détentrice des Tifous.

La valeur

Dans les années 80-90 les licences et produits dérivés Schtroumpf (dont le langage a été imaginé conjointement par Peyo et Franquin) rapportaient chaque année environ 100 millions de dollars à la société détentrice des droits. Il est tout à fait justifié d'effectuer un rapprochement avec le potentiel des Tifous compte tenu que les intervenants et partenaires aux USA étaient les mêmes que ceux des Schtroumpfs et que notre principale tête de pont au US était celui-là même qui avait scénarisé et suivi tout le développement de l'aventure Schtroumpf sur territoire américain : Yvan Delporte, un homme singulier, généreux et merveilleux, dont vous avez, par voie de conséquence, gravement affecté la fin de vie. Par ailleurs j'étais l'initiateur du projet, le co-auteur des personnages, le producteur, et le patron de tous les développements. Tous les articles de presse et reportages TV de l'époque en témoignent abondamment.

En 1989, Numa Sadoul (auteur des ouvrages de référence sur Hergé et Franquin), disait en parlant des Tifous, qu'il venait de découvrir dans l'atelier de Franquin : « Les Tifous sont la somme et l'aboutissement de toute l'œuvre antérieure de Franquin.

Dénominateur commun : la folie créatrice, l'inattendu, les trouvailles démentes. Bref, un prodigieux nouveau monde...Attention : cela vaut de l'or, c'est inédit et c'est beau ».

Numa Sadoul cite également mon nom à l'origine du projet.

En 1992 à la disparition de Peyo, la valeur des Schtroumpfs était évaluée à CHfr 600 millions. Les Tifous étaient sur la même lancée (avec comme partenaires US : La Warner, la Fox, Mattel, etc). Et la suite ? Quel monstrueux gâchis. C'est votre responsabilité.

En relation avec la valeur des Tifous et leur potentiel, je vous signale à toutes fins utiles qu'un célèbre bureau genevois d'avocats fiscalistes (qui compte plusieurs professeurs d'université dans ses rangs) est disposé à fournir une évaluation de ce qui m'est dû, mais vous devez bien vous douter que le montant sera nettement supérieure à ce que je vous réclame aujourd'hui. Aux USA ce ne serait pas moins de 250-300 millions de dollars.

Cerise sur le gâteau :

Sérieux ? Vous avez choisi comme hôte d'honneur, pour votre soirée de gala du 31 mai à Conthey, un réalisateur de film d'animation ? Je rêve ! Vous qui avez participé personnellement et en pleine connaissance de cause à la destruction (façon Daech) de l'œuvre la plus prometteuse et extraordinaire du génial Franquin, œuvre précisément destinée au film d'animation.

Votre irrespect (je ne peux pas parler d'inconscience), n'a vraiment pas de limite. Fort de ces bonnes dispositions vous devriez postuler pour la restauration des Bouddhas de Damian et pourquoi pas du Parthénon.

En conclusion, je vous invite à prendre ce courrier très au sérieux et vous signale que je n'accepterai aucune manoeuvre dilatoire, via vos porte-parole, avocats ou autres.

J'attends un règlement immédiat en compensations des très graves dommages qui m'ont été causés par votre faute.

Si tel n'est pas le cas j'agirai sans tarder, comme je pense qu'il est maintenant de mon devoir de le faire. Je vous signale, dans ce contexte, que je dispose, en particulier, des relevés certifiés exacts de nos divers échanges de l'époque. Vu d'aujourd'hui c'est édifiant et accablant. Je n'hésiterai pas à m'en servir largement et publiquement afin de faire la preuve de la vérité si nécessaire. Inutile de mandater un juge dans l'espoir d'une perquisition comme celle que vous aviez obtenue en octobre 1995 en relation avec le document infâme que vous aviez élaboré intitulé « Préavis au Comité de banque de la BCV ». A ce sujet je vous signale que mes filles ressentent aujourd'hui encore un traumatisme à l'évocation de cette perquisition. A ce propos, vous auriez au moins pu vous excuser de cette mesure auprès de mes enfants. J'imagine que ça ne vous a même pas traversé l'esprit. J'espère que votre famille, quant à elle se porte bien. C'est si précieux la famille.

Je vous présente mes meilleures salutations

Christian Mauron